

# Le Régulateur de l'énergie



Numéro double : 003 & 004 - Décembre 2018 – Avril 2019

ISSN 2630 - 1229

Trimestriel d'information de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Énergie du Burkina Faso



## EDITORIAL

Amélioration de la disponibilité de l'énergie électrique : l'étape de la nécessaire transition énergétique



## DOSSIER

Etat d'avancement de la mise en place du Marché Régional de l'Électricité de la CEDEAO



**ACTUALITÉS :** Le Premier ministre Dabiré dans les locaux de l'ARSE



## ENTRETIEN

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO,  
Ministre de l'Énergie

# Le **Régulateur** de l'énergie

10 BP. : 13153 Ouagadougou 10 - Burkina Faso  
Tél. : (+226) 25 33 20 18 / Site web : [www.arse.bf](http://www.arse.bf)

## Directrice de publication

Mariam Gui NIKIEMA

## Directeur de la rédaction

Yaya SOURA

## Rédaction

Lydie A BABA MOUSSA/GYEBRE

Ahmed Yachine OUEDRAOGO

Alassane TIEMTORE

Patrice OUEDRAOGO

Léonard SANDON

Yaya SOURA

## Collaborateurs

Alban KINI

Fulbert PARE

## Maquette et Impression

La Chaîne Graphic du Faso (CGF)

Tél. : (+226) 74 37 10 47

Email : [graphiraso@yahoo.fr](mailto:graphiraso@yahoo.fr)

## SOMMAIRE

<b>Editorial</b> .....	<b>4</b>
<b>Audiences</b> .....	<b>6</b>
<b>Actualités</b> .....	<b>9</b>
<b>Dossier</b> .....	<b>22</b>
<b>Entretien</b> .....	<b>23</b>

Le **Régulateur de l'énergie**,  
le journal au coeur  
de vos centres d'intérêts





### Mesdames, messieurs,

Vous tenez entre vos mains le journal « **le Régulateur de l'énergie** », le trimestriel d'information de l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE) du Burkina Faso. C'est un numéro double, couvrant la période de décembre 2018 à avril 2019 et qui paraît au sortir de la 3<sup>ème</sup> Semaine des énergies et énergies renouvelables d'Afrique (SEERA). Organisée sous l'égide du Ministère de l'énergie, la SEERA 2019 a offert l'opportunité aux nombreux experts et décideurs venus du Burkina Faso et des autres pays d'Afrique d'échanger autour du thème « *Politiques et innovations pour une transition énergétique réussie* ».

« *Au moment où la période des fortes chaleurs s'installe avec ses multiples conséquences, le choix d'un tel thème l'a été à juste titre et traduit la preuve que le Gouvernement burkinabé, à travers le Ministère de l'énergie, est déterminé à mobiliser tous les efforts en faveur d'une sortie, à moyen ou long termes, du stress énergétique que connaissent nos populations* », souligne la Présidente de l'ARSE dans son éditorial qui porte sur le sujet « *Amélioration de la disponibilité de l'énergie électrique, l'étape de la nécessaire transition énergétique* ».

Le lundi 18 mars 2019 restera une journée mémorable pour l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE). Ce jour-là en effet, la structure a reçu la visite du Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré. Avec à ses côtés le Secrétaire général de la primature Bamory Ouattara, le Directeur de la communication et de l'information Atéridar Galip Somé, le Directeur du protocole et des relations publiques Moubasséra Kirakoye, le Chef du Gouvernement est venu découvrir dans quelles conditions matérielles travaille le personnel de l'ARSE.

Attendue de longue date, c'est une visite qui a été accueillie avec joie et reconnaissance par la première responsable de la structure Mariam Gui Nikiéma car, dira-t-elle, « *c'est la première fois que l'ARSE reçoit le Chef du Gouvernement dans ses locaux. Par le passé, plusieurs tentatives n'ont pas abouti, principalement sous Luc Adolphe Tiao* ». Votre journal à travers sa rubrique « **Actualités** » vous rend compte de cette visite qui aux dires de la présidente Nikiéma est le symbole de l'importance qui est accordée aux missions de sa structure.

L'on a encore en mémoire le 29 juin 2018, date à laquelle à Cotonou, au Bénin, la CEDEAO procédait au lancement officiel du marché régional de l'électricité en relation avec ses structures spécialisées que sont l'Autorité de régulation régionale de l'électricité de la CEDEAO (ARREC) et le West african power pool (WAPP). De juin 2018 à ce jour, quel est l'état des lieux de la mise en place du marché ? La réponse à cette interrogation vous est donnée dans la rubrique « **Dossier** » par M. Oumar Bangoura, expert juriste à l'ARREC.

En janvier 2018, Dr Ismaël Bachir Ouédraogo, jusqu'alors Député à l'Assemblée nationale, a été appelé au Gouvernement Paul Kaba Thiéba III pour présider aux destinées du Ministère de l'énergie. En janvier 2019, il a été confirmé à son poste au Gouvernement de SEM Christophe Marie Joseph Dabiré. Janvier 2018-janvier 2019, cela fait un peu plus d'un an qu'il dirige donc ce département. Pour la présente édition, votre journal l'a reçu pour vous dans sa rubrique « **Entretien** ».

Les points abordés portent, entre autres, sur l'appréciation qu'il fait de son action depuis qu'il est à la tête du ministère, les forces et les faiblesses du secteur de l'énergie au Burkina Faso, les projets actuels dans le secteur de l'énergie, le mix énergétique, la place des énergies renouvelables dans le dispositif énergétique et leurs enjeux, le bilan de la 3<sup>ème</sup> édition de la SEERA, l'offre énergétique espérée du marché régional de l'électricité par nos pays, les mesures prévues au niveau du ministère pour atténuer l'impact de la pointe due aux fortes chaleurs.

En vous souhaitant une bonne lecture, nous vous donnons rendez-vous au prochain trimestre, en espérant vous compter parmi nos lecteurs. A bientôt !

**Yaya SOURA**

Directeur de la Communication  
et de la Documentation/ARSE  
yayasoura@yahoo.fr



## Amélioration de la disponibilité de l'énergie électrique

### L'étape de la nécessaire transition énergétique



La troisième édition de la Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique (SEERA) s'est tenue du 4 au 7 avril 2019 à Ouagadougou. Pour cette troisième édition, le Ministère de l'énergie a choisi de susciter les réflexions des experts et des décideurs autour du thème « Politiques et innovations pour une transition énergétique réussie ».

Au moment où la période des fortes chaleurs s'installe avec ses multiples conséquences, le choix d'un tel thème l'a été à juste titre et traduit la preuve que le Gouvernement burkinabé à travers le Ministère de l'énergie, est déterminé à mobiliser tous les efforts en faveur d'une sortie, à moyen ou long termes, du stress énergétique que connaissent nos populations.

En effet, à l'instar de la plupart des Etats africains, notre pays est confronté depuis plus d'une décennie à de nombreux défis énergétiques, les plus importants se rapportant à la disponibilité de la ressource, à la demande sans cesse croissante, aux coûts de production élevés du kwh qui reste essentiellement d'origine thermique et à la faible qualité des services offerts aux clients.

Toutefois, et c'est tout l'enjeu du thème de la SEERA 2019, la transition énergétique s'offre à nos Etats comme une voie par laquelle, à moyen ou long termes, nous parviendrons à trouver les solutions durables à ces problèmes, en particulier celui lié à la disponibilité de la ressource en qualité et en quantité au profit des populations et de l'environnement des affaires.

A cet égard, l'ARSE salue non seulement le choix du thème, mais apprécie positivement les différentes thématiques abordées lors des panels et des side events (événements parallèles) tout au long de cette semaine à laquelle ont été présentes d'éminentes personnalités à l'image du parrain, Dr Lassina ZERBO, le Secrétaire Exécutif de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

Au demeurant, il importe de noter que le choix d'un tel thème est en cohérence avec la loi n° 014 du 20 avril 2017 portant réglementation du secteur de l'énergie qui met un point d'honneur sur la transition énergétique. En effet, une des grandes innovations de cette loi par rapport aux précédents textes normatifs ayant encadré le secteur de l'énergie au Burkina Faso tient à la place qui y est accordée à la promotion des énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, à travers la consécration de mesures incitatives à la production plus accrue d'énergies propres et aux modes de consommation économiques et protecteurs de l'environnement.

Au regard des résultats obtenus à l'issue des travaux de cette édition de la SEERA, nous sommes persuadée que la cause de la transition énergétique aujourd'hui, plus qu'hier, est bien entendue au Burkina comme dans la plupart des pays africains ; et ce, pour le bien-être des populations de nos villes et campagnes.

Toutefois, comprise dans le sens où il s'agit pour nos Etats de se donner les moyens de

passer d'un système de production de l'énergie électrique essentiellement basé sur les énergies fossiles vers des énergies renouvelables, la transition énergétique n'est pas sans conséquences pour le secteur électrique, puisqu'au regard de la spécificité de cette énergie du fait de son caractère intermittent, les questions techniques sont très préoccupantes liées entre autres à la capacité de stockage. Aucun effort n'est alors de trop pour contribuer à minimiser de telles conséquences.

Pour sa part, l'ARSE, appuyée par la Commission de l'Union européenne, a réalisé une

étude relative au développement de la filière photovoltaïque au Burkina, en l'occurrence celle orientée sur les questions liées aux conditions générales de rachat du surplus d'électricité produite par les installations d'auto-production solaires photovoltaïques. Une proposition de modalités de rachat du surplus d'énergie a été faite. Cette proposition permet de mieux rentabiliser les investissements de l'auto-producteur et de fournir au distributeur de l'énergie à coût réduit.

**Marlam Gui NIKIEMA**  
Officier de l'Ordre National  
Présidente de l'ARSE

*Concilier les intérêts des différents acteurs pour la bonne gouvernance du service public de l'électricité*

**ARSE**





Visite de courtoisie

## Le nouveau bureau de la FESCOOPEL-B chez la Présidente de l'ARSE

*Le nouveau bureau de la Fédération des coopératives d'électricité du Burkina (FESCOOPEL-B) a été reçu en audience le vendredi 8 février 2019 par la Présidente de l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE), Madame Mariam Gui Nikiéma.*



*Le Président de la FESCOOPEL, Harouna SANDWIDI*

Nouvellement réélu pour un mandat de trois ans, le Président du bureau de la FESCOOPEL-B, M. Harouna Sandwidi a estimé qu'il était opportun de rendre visite à l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie. En début d'entretien M. Sandwidi a indiqué que c'est suite à leur Assemblée générale tenue le 15 janvier 2019 que cette audience a été sollicitée. L'objectif, a-t-il souligné, étant de remercier la présidente de l'ARSE et traduire leur reconnaissance pour l'accompagnement constant dont leur bureau a toujours bénéficié de la part de l'Autorité de régulation.

En outre, a-t-il poursuivi, «puisque'il ne faut pas attendre qu'on vienne vous dire que ce que

vous faites n'est pas bien, au moment où nous entamons notre nouveau mandat, nous venons certes vous présenter les membres du bureau mais aussi recueillir en retour vos conseils avisés pour mieux agir». Le président de la FESCOOPEL-B a émis également le souhait que la présidente de l'ARSE veuille porter leur plaidoyer auprès des autres acteurs nationaux et des partenaires techniques et financiers dans le cadre de la recherche des solutions aux difficultés que rencontrent les COOPEL.

L'occasion fut aussi propice pour le président Sandwidi et sa délégation de relever à l'attention de la présidente de l'ARSE quelques difficultés auxquelles sont confrontées les

COOPEL dans l'exercice de leurs missions. Lesquelles difficultés portent principalement sur la prime fixe et le tarif qui leur est appliqué.

La présidente de l'ARSE a, en retour, adressé ses vives félicitations aux membres du nouveau bureau et leur prodigué quelques conseils. «Je sais que c'est une lourde responsabilité. Des difficultés, hormis celles que vous avez signalées, vont se présenter à vous mais vous ne devez pas désarmer. Pour ce faire, il vous faudra mettre au centre de vos préoccupations le professionnalisme des acteurs, le sens élevé de la redevabilité vis-à-vis de vos adhérents

et le respect des textes qui fondent l'existence des COOPEL», a souligné la Présidente.

Tout en rassurant le président Sandwidi et les membres du bureau quant à l'accompagnement de l'ARSE chaque fois que cela sera requis dans le cadre de ses missions, Madame Mariam Gui Nikiéma a marqué son accord pour la mise en place d'un cadre de concertation entre sa structure et la FESCOOPEL-B et dont la périodicité sera définie ultérieurement.

Alban KINI



*Le nouveau bureau lors des échanges avec la Présidente de l'ARSE*

**RegulaE.Fr**

*le Réseau des régulateurs francophones de l'énergie*



## Le Directeur Général de l'ABER reçu en audience par la Présidente de l'ARSE

La Présidente de l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE), Mme Mariam Gui Nikiéma, a reçu en audience le Directeur Général de l'Agence burkinabé d'électrification rurale (ABER), M. Ismaël Somlawendé Nacoulma. C'était le vendredi 08 mars 2019.



Le Directeur Général de l'ABER présentant les missions de sa structure

Cette visite n'aura pas été que de courtoisie. Mieux, elle a été l'occasion pour les deux personnalités d'échanger sur les rôles et missions de leurs structures respectives.

Spécifiquement, elles ont échangé autour des questions de facturation appliquée aux Coopératives d'électricité (Coopel), de mécanismes d'intervention du privé dans le secteur de l'énergie, de professionnalisation et de formation des acteurs des Coopel.

En cette visite, Mme Nikiéma a dit voir la « perspective d'une bonne collaboration » entre l'ARSE

et l'ABER. Elle a également saisi l'occasion de cette visite pour exprimer de vive voix ses félicitations à l'endroit de son hôte du jour pour sa nomination à la tête de l'ABER.

En rappel, M. Ismaël Somlawendé Nacoulma a été nommé le 24 juillet 2018 à la tête de l'ABER. Puis, il a officiellement été installé dans ses fonctions par les premiers responsables du Ministère de l'énergie le 10 août 2018.

Fulbert Paré



Commémoration du 11 décembre 2018

## Le Directeur de la communication de l'ARSE fait Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

L'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE) a été honorée le vendredi 7 décembre 2018 à travers son Directeur de la communication et de la documentation, monsieur Yaya Soura. Celui-ci a été distingué Chevalier de l'Ordre de l'Étalon à l'instar de 820 autres personnes du public et du privé. Cette reconnaissance de l'Etat a été remise à M. Soura au palais présidentiel de Kosyam à la faveur de la commémoration du 11 décembre, fête de l'indépendance, célébrée en 2018 à Manga, chef-lieu de la région du Centre-sud.



*Monsieur Soura recevant sa médaille des mains du Ministre de la Justice, des Droits humains et de la Protection civique, Garde des Sceaux, Monsieur Bessolé René Bagoro*

Pour le récipiendaire dont le mérite de la Nation raisonnait pour la deuxième fois (il a été fait Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances en décembre 2009), c'est le résultat d'un travail d'équipe. « *Tout comme on ne gagne pas une bataille en solitaire, je pense aussi qu'on n'obtient pas une médaille en solitaire.* »

*C'est donc un mérite que je voudrais partager avec tous ceux qui, de près ou de loin, ont accompagné mon action au quotidien », a déclaré Yaya Soura, à l'issue de la distinction. Il a eu une pensée spéciale à l'endroit de la Présidente de l'ARSE « qui a toujours su soutenir l'ensemble de ses collaborateurs dans l'accomplissement de leurs missions, et qui a bien*

*voulu proposer ma modeste personne pour cette reconnaissance de la Nation».*

Monsieur Soura n'a pas oublié ses collègues qui forment avec lui, «une véritable équipe qui se bat aux côtés de la Présidente pour relever les défis de la régulation du secteur de l'énergie». Il a également pensé à sa famille qui «consent les sacrifices qu'il faut me permettant de répondre au mieux aux exigences de ma mission». Yaya Soura est aussi reconnaissant à ceux qui dans la chaîne de décision ont jugé, en dernier ressort, que ce mérite lui était digne.

Pour terminer, le désormais Chevalier de l'Ordre de l'Étalon souhaite de tous ses vœux que cette reconnaissance soit également une réalité pour ses collègues dont l'ardeur et le dévouement au travail caractérisent également leurs vies professionnelles.

*«Je souhaite du fond du cœur que cette chance se présente à tous mes collègues. Cette année a vu la mienne se concrétiser, plaise à Dieu que les années à venir voient le sacre des uns ou des autres, au grand bonheur de l'ARSE et de leurs proches», a-t-il soutenu.*

**Alban KINI**



*SEM Paul Kaba Thiéba a félicité les récipiendaires dont Mr Soura (3è à partir de la gauche) lors de la cérémonie de présentation de vœux de nouvel an à la primature le 7 janvier 2019*



## Deuxième Assemblée générale de la Fescopel

### Des résolutions pour la bonne marche de la faitière des coopératives d'électricité

*La Fédération des coopératives d'électricité (FESCOOPEL) a organisé, le 15 janvier 2019 à Ouagadougou, sa deuxième Assemblée générale ordinaire. La rencontre qui a enregistré la présence de la présidente de l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE) Mariam Gui Nikiéma, à l'ouverture, a permis aux participants de prendre cinq résolutions visant à assurer à le bon fonctionnement de ce regroupement.*



*La Présidente de l'ARSE Mariam Gui Nikiéma et le Président de la FESCOOPEL-B, Harouna Sandwidi*

La faitière des coopératives d'électricité veut être davantage dynamique. C'est ce qui ressort de l'Assemblée générale (AG) de l'organisation tenue le 15 janvier 2019 à Ouagadougou dans la salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF). Elle a permis de prendre cinq résolutions.

La première concerne la relecture des statuts et règlement intérieur de la FESCOOPEL. La deuxième porte sur l'harmonisation des statuts et règlements intérieurs des COOPEL aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés coopératives. Quant à la troisième résolution, elle a trait à l'autonomisation financière de la FESCOOPEL à travers une plus grande

contribution de ses membres. L'AG a aussi recommandé la mise en place d'un ingénieur conseil au sein de la FESCOOPEL (4e résolution), ainsi que le recrutement d'un comptable pour appui la gestion financière et comptable de la FESCOOPEL (5e résolution).

Dans son discours à l'ouverture des travaux, le président de la FESCOOPEL, Harouna Sandwidi, a indiqué que la Fédération des sociétés coopératives d'électricité du Burkina Faso est née suite à l'AG ordinaire tenue entre les COOPEL le 30 janvier 2016, . «L'article 13 du Règlement Intérieur de cette faitière des COOPEL recommande la convocation d'une AG ordinaire tous les trois ans », a-t-il expliqué.



De l'avis du président, loin de simplement souscrire aux obligations statutaires de la FESCOOPEL/B, l'AG constitue un important cadre de concertations avec les membres, soulignant que «c'est l'occasion de marquer un temps d'arrêt pour des échanges autour des questions d'intérêts communs».

M. Sandwidi a remercié l'ensemble des personnalités et les partenaires sans lesquels la tenue de cette activité n'aurait pas eu lieu. Il a cité la Présidente de l'ARSE, le DG de l'ABER, le DG de la SONABEL, le DG de l'ANEREE, l'ensemble des fermiers, sans oublier le représentant du cabinet IBC pour leur accompagnement.

Pour sa part, la présidente de l'ARSE, Mariam Gui Nikiéma, a rappelé que c'est au cours de

cette 2e AG des COOPEL (tenue le 16 janvier 2016) qu'il a été procédé à la création de la FESCOOPEL, conformément aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA. «Trois années après cette rencontre, il vous a plus de prendre date aujourd'hui pour votre troisième Assemblée générale, la première sous la bannière FESCOOPEL», a fait observer Mme Nikiéma.

A en croire la présidente de l'ARSE, il y a une volonté de respecter les textes fondamentaux de la faitière, «en organisant ainsi, à intervalles réguliers, des Assemblées générales afin de faire le point sur l'état de votre organisation».

Synthèse de Alban KINI



*Photo de famille à la fin de la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée Générale*

Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie

**Site web : [www.arse.bf](http://www.arse.bf)**



## Accès à l'énergie

**50 MW pour renforcer la centrale de Kossodo à l'horizon 2020**

*Le ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël Ouédraogo a lancé, le jeudi 14 mars 2019 à Ouagadougou, le Projet de renforcement de la centrale thermique de Kossodo (PRCK). La cérémonie a connu la présence effective des différents collaborateurs du département, dont le Directeur général de la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) et le chef des opérations énergies de la Banque islamique de développement (BID). Ces deux structures assurent respectivement la maîtrise d'ouvrage et le soutien financier du projet.*



*Pour le ministre de l'Énergie (1er à partir de la gauche), ce projet est "l'espoir du Burkina Faso d'émerger en matière d'énergie"*

Le gouvernement du Burkina Faso est résolument engagé pour faire de l'accès à l'énergie, une réalité. Pour ce faire, les travaux de renforcement de la centrale thermique de Kossodo, ont été lancés le 14 mars 2019, par le ministre de l'Énergie pour apporter un supplément de 50 MW. Ainsi, la centrale de Kossodo deviendra la plus importante du pays en termes de puissance installée avec 110 MW.

Selon monsieur François De Salle Ouédraogo (NDLR : alors DG de la SONABEL), le renforcement va consister, entre autres, en la réalisation d'une centrale équipée de trois groupes diesel

identiques totalisant 50 MW et une extension du poste 90/15kV. Ce projet, qui entre en droite ligne des objectifs du programme présidentiel, a pour ambition de rendre disponibles et accessibles les services énergétiques de qualité pour les populations.

En effet, cette puissance obtenue va renforcer l'offre en électricité pour mieux faire face à une demande en croissance continue et soutenir l'objectif d'atteindre un taux d'accès à l'électricité de 60% en 2025. Elle permettra également d'avoir un taux de disponibilité du parc de production nationale de 85% contre 69% actuellement.



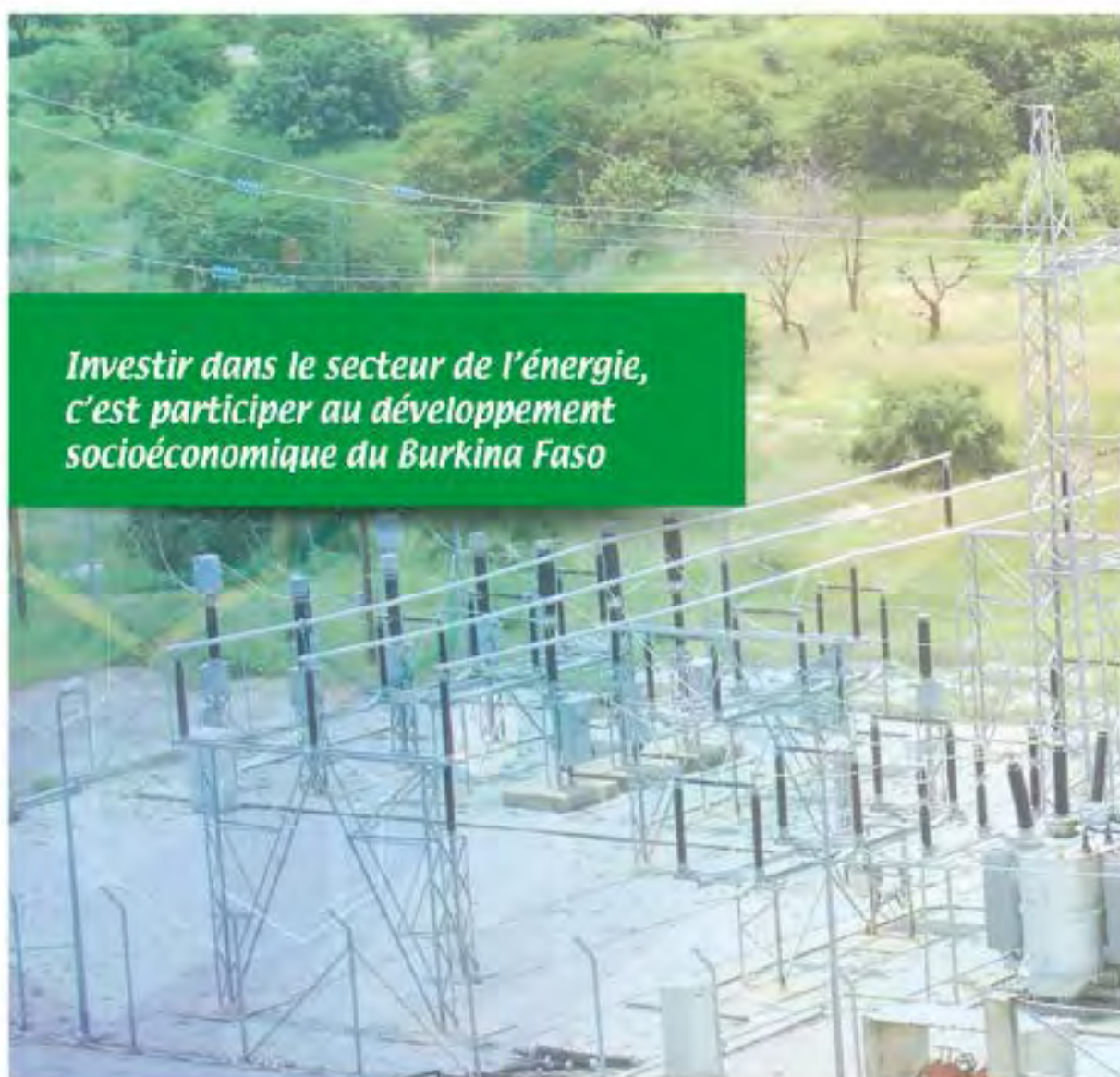
Les travaux de renforcement de la centrale thermique sont financés à plus de 56 milliards de F CFA par la Banque islamique de développement (BID), soit 96% du financement global. Pour Monsieur Momar Sow l'institution bancaire est à sa 4<sup>e</sup> intervention dans le secteur de l'énergie au pays des Hommes intègres et cela témoigne de l'excellence des relations entre les deux parties. Les travaux vont durer 18 mois et l'inauguration est prévue pour septembre 2020.

Pour le ministre de l'Energie, avec cette nouvelle capacité, le Burkina Faso pourra tenir ses

engagements inscrits dans le Plan national de développement économique et social (PNDES). « Ces 50 MW vont permettre à plus d'un million d'abonnés d'être connectés au réseau de la SONABEL ; ce qui va se traduire par une amélioration de nos indicateurs en matière de satisfaction des besoins en énergie électrique des populations », a déclaré le ministre Ouédraogo.

**Synthèse de Alban KINI**

Source : DCPM ministère de l'Energie





## Parc solaire à vocation régionale

### **Le Burkina Faso, bientôt l'épicentre de l'électrification ouest-africaine**

*Notre pays, le Burkina Faso, a été choisi pour abriter un parc solaire à vocation régionale ouest-africaine. Le lancement de l'étude de faisabilité de ce parc est intervenu à Ouagadougou le 14 mars 2019 à la faveur d'un atelier étalé sur deux jours. La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël Ouédraogo.*



*Les experts sont réunis pour l'étude de faisabilité du parc solaire à vocation régionale*

Notre pays, le Burkina Faso, a été choisi pour abriter un parc solaire à vocation régionale ouest-africaine. Le lancement de l'étude de faisabilité de ce parc est intervenu à Ouagadougou le 14 mars 2019 à la faveur d'un atelier étalé sur deux jours. La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par le Ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël Ouédraogo.

A la suite d'études de pré-faisabilité réalisées en 2016, se trouve ainsi entamée l'étude de faisabilité de ce parc solaire. La conduite de cette étude consistera à apporter des informations à même de faciliter le développement, l'intégration efficiente du parc et le renforcement des capacités de dispatching entre États ouest-africains.

C'est une étude qui, aux dires du Secrétaire général du Système d'échanges d'énergie électrique ouest africain EEEOA (en anglais West African Power Pool, WAPP), Monsieur Apollinaire Siengué Ki, « montrera toutes les potentialités du Burkina Faso en matière d'énergie ».

Déjà, la conviction du Ministre Bachir Ismaël Ouédraogo semble établie que la réalisation de ce parc solaire va renforcer « l'espoir du Burkina Faso d'émerger en matière d'énergie ».

La réalisation de ce parc est un projet que la Banque mondiale financera à hauteur de 200 millions de Dollar, soit environ 107 milliards de Francs CFA. C'est du moins, ce qu'a révélé son Représentant Résident dans notre pays, Cheick Fantamady Kanté. A en croire M. Kanté, « La Banque mondiale est pleinement engagée auprès des États à fournir de l'énergie à moindre coût et de qualité ».

De leur côté, les États ouest-africains réunis à Ouagadougou les 14 et 15 mars dernier ont entrepris, pour la réalisation du parc solaire régional, de convenir de la méthodologie et du plan de travail, ainsi que de l'organisation et de la fiche de collecte des données pertinentes. L'effectivité opérationnelle de ce parc procédera, semble-t-il, de la construction des premières Centrales solaires de 150 MW dans les villes de Kaya et de Koupela. A terme, ce sont 300 MW d'énergie solaire qui partiront du Burkina Faso pour alimenter l'ensemble des États ouest-africains.

Synthèse de Fulbert Paré

Source : DCPM ministère de l'Énergie



## Visite d'encouragement

**Le Premier ministre Dabiré dans les locaux de l'ARSE**

*Le Premier ministre (PM) burkinabè Christophe Joseph Marie Dabiré a visité les locaux de l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE) le lundi 18 mars 2019. Il avait à ses côtés le Secrétaire général de la primature Bamory Ouattara, le Directeur de la communication et de l'information Atéridar Galip Somé, le Directeur du protocole et des relations publiques Moubasséra Kirakoye.*



*Le Premier ministre accueilli par la Présidente de l'ARSE*

Le lundi 18 mars 2019 restera une journée mémorable pour l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE). Ce jour-là, la structure a reçu la visite du Premier ministre (PM) Christophe Joseph Marie Dabiré. Le nouveau Chef du gouvernement burkinabè (NDLE : il a été nommé Premier ministre le 21 janvier 2019) a dit être venu découvrir dans quelles conditions matérielles travaille le personnel de l'ARSE.

A l'occasion, la présidente de l'ARSE Mariam Gui Nikiéma a souligné que c'est la première fois que la structure qu'elle dirige reçoit la visite d'un Premier ministre dans ses locaux. Elle a expliqué que de par le passé, plusieurs tentatives n'ont pas abouti, principalement sous Luc Adolphe Tiao. Aux dires de la première responsable de l'ARSE cela traduit le symbole de l'importance qui est accordée aux missions de la structure.

Lors de la visite, le Premier ministre Dabiré avait à ses côtés, le Secrétaire général de la primature

Bamory Ouattara, le Directeur de la communication et de l'information Atéridar Galip Somé, le Directeur du protocole et des relations publiques Moubasséra Kirakoye

Arrivé vers la mi-journée (11h 40 mn), l'hôte de marque fait son entrée dans le bureau de la présidente de l'ARSE où l'attendait déjà son occupante, entourée de ses directeurs techniques. « Ah bon, toi aussi tu es ici ? », s'est exclamé le Chef du gouvernement (NDLR : le siège de l'ARSE est situé dans l'enceinte de la cour abritant l'ancien bâtiment du Premier ministre. Ce bâtiment fait office de sièges pour quatre autres structures rattachées au Premier ministre).

Après cette marque d'étonnement du Premier ministre, ont suivi des mots de bienvenue de la présidente, mais aussi des mots de remerciement et de reconnaissance pour cette marque de soutien à l'endroit de l'ARSE à travers la présente visite.



«Merci de nous rendre visite ce matin ; ça n'arrive pas souvent. Pour commencer nous vous formulons nos vœux de réussite et de succès. Sachez que nous sommes là pour vous accompagner», a déclaré Mme Nikiéma, avant de présenter la structure. «Nous sommes une petite équipe de 12 personnes au total, cadres et personnel d'appui y compris. Mais nous sommes dispersés sur 3 sites », a-t-elle indiqué.

Selon la présidente, l'ARSE a une mission d'ordre général qui est la régulation des activités de production, de transport et de distribution dans le secteur de l'énergie. «Nous sommes chargés dans ce cadre de veiller au bon fonctionnement du secteur de l'énergie, à l'application des textes qui régissent ce secteur», a détaillé Mariam Gui Nikiéma. Selon ses dires, l'ARSE dispose des pouvoirs d'ordre décisionnel en ce sens que «le gouvernement à travers le Ministère de l'énergie nous sollicite pour donner notre avis conforme sur la délivrance des titres d'exploitation (licences, agréments, autorisations)». Et d'ajouter que la structure a également des pouvoirs d'ordre consultatif par lesquels «le Ministère de l'énergie soumet à notre avis simple les projets de textes avant leur adoption par le gouvernement».

Hormis les missions et attributions de sa structure, la présidente a fait un tour d'horizon des réformes entreprises par le gouvernement sur le secteur et a exposé quelques doléances.

Celles-ci portent sur l'élaboration des textes d'application de la loi n°14 portant réglementation générale du secteur de l'énergie, la mise en œuvre des dispositions relatives à la redevance énergétique, la dispersion de son personnel sur trois sites. Pour toutes ces préoccupations, la Présidente a sollicité l'accompagnement du Premier ministre.

La réponse ne s'est pas fait attendre. «Ce que vous avez dit est important. Pour prendre le cas des textes en effet, le constat est fait que beaucoup de lois sont prises et dont les décrets d'application n'ont pas toujours suivi. C'est pourquoi nous avons décidé que chaque fois qu'un projet de loi sera élaboré pour emprunter le circuit d'adoption, que celui-ci soit accompagné de ses textes d'application», a fait remarquer le Premier ministre. Il a conclu en invitant la Présidente de l'ARSE à lui transmettre plus tard l'état des lieux de ces préoccupations.

Au terme d'échanges d'environ 15 mn, le Premier ministre a pu découvrir les bureaux de l'ARSE, en l'occurrence ceux qui sont situés dans l'enceinte de l'ancien bâtiment de la primature. Aux occupants des bureaux où il est passé, Christophe Marie Joseph Dabiré a adressé des mots d'encouragement et de félicitation.

**Synthèse de Alban KINI,**  
en collaboration avec la Direction  
de la communication de l'ARSE



La Présidente de l'ARSE présente ici les préoccupations de sa structure



## Régulation régionale de l'électricité de la CEDEAO

### **Le Réseau des spécialistes en communication pour l'ARREC est né**

*A la faveur d'un atelier animé les 19 et 20 mars 2019 à Tutu Akwapem (près d'Accra au Ghana) à l'initiative de l'Autorité de régulation régionale de l'électricité de la CEDEAO (ARREC), un réseau des spécialistes en communication pour l'ARREC a été porté sur les fonts baptismaux. Cet atelier qui a connu la présence de Monsieur Yaya Soura, Directeur de la communication de l'ARSE du Burkina, a également été l'occasion de clarification des résultats attendus des membres du réseau naissant.*



*Le Président de l'ARREC (milieu, au premier plan) entouré des membres du Conseil de Régulation et des responsables de communication des organes de régulation des pays membres de la CEDEAO*

La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été marquée par le discours du Président de l'ARREC, Pr Honoré Bogler. Celui-ci a justifié le bien-fondé de la mise en place ce 20 mars 2019, du réseau des spécialistes en communication pour l'ARREC par le fait que « le métier de régulation en Afrique est un nouveau métier » qui mérite d'être expliqué afin de susciter la nécessaire adhésion de l'ensemble des acteurs (populations et autorités publiques

notamment) de l'électricité au sein de l'espace CEDEAO. Au-delà, ce réseau est voulu pour satisfaire à un « besoin de mutualisation » des moyens et de « coordination des efforts » en matière de communication.

Le Pr Bogler a précisé ces éléments de justification devant les responsables de la communication des instances nationales ouest-africaines de régulation de l'électricité. Ces responsables



de la communication ont également été éclairés sur les bénéfices qu'ils peuvent bien tirer de l'existence opérationnelle du réseau. En effet, ce réseau permettra de « mettre tous les régulateurs au même niveau d'information dans leur domaine d'activités », d'assurer « un large écho des actions de régulation dans la sous-région » et « une plus large dissémination des informations venant de l'ARREC vers les régulateurs nationaux et inversement, des régulateurs nationaux vers l'ARREC ».

Mais pour qu'il en soit ainsi, il est attendu des membres du réseau plusieurs démarches et actions. Ils sont notamment invités à contribuer à la visibilité de l'ARREC dans les différents pays pour lui permettre d'atteindre ses objectifs ; à favoriser une compréhension des réglementations édictées par l'ARREC ; à favoriser une bonne compréhension des opportunités du marché régional d'électricité ; à contribuer

à la sensibilisation des acteurs et des parties prenantes que sont les hommes politiques, les clients immédiats (achats en gros, transport) et les investisseurs qui doivent être au courant de l'existence de l'ARREC pour faciliter les transactions au niveau sous régional.

A la fin de l'atelier de 48 heures, le Pr Honoré Bogler a vivement émis le souhait que le réseau naissant « grandisse et qu'il se raffermisse avec le temps dans l'intérêt de la régulation de l'électricité ». De l'avis du Pr Bogler, ce réseau est une instance dont les résultats des actions doivent bénéficier à tous les régulateurs de la sous-région ouest-africaine car, précise-t-il, « nous sommes engagés sur le combat d'une meilleure gouvernance de notre secteur de l'électricité. »

**Fulbert Paré**

Source : Direction de la Communication de l'ARSE



*Le marché régional de l'électricité de la CEDEAO, un atout pour la régularité et la qualité des fournitures d'électricité*

## SEERA 2019

**Participation appréciable de la présidente de l'ARSE**

*La présidente de l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie (ARSE), Mariam Gui Nikiéma a suivi avec beaucoup d'intérêt le déroulement de la troisième édition de la Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique (SEERA), tenue du 4 au 7 avril 2019 à Ouagadougou.*



*La Présidente de l'ARSE, (3<sup>e</sup> à partir de la gauche) lors du panel sur le secteur minier autour du thème «Quels mécanismes à mettre en œuvre pour sortir le secteur minier de l'autoproduction»*

La capitale burkinabè a abrité, du 4 au 7 avril 2019, la troisième édition de la Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique (SEERA). La rencontre s'est déroulée sous le thème : «Politiques et innovations pour une transition énergétique réussie». En tant que l'un des maillons importants du secteur de l'énergie au Burkina Faso, l'Autorité de régulation du secteur de l'énergie a pris part à la rencontre. C'était à travers sa présidente, Mariam Gui Nikiéma qui a pu assister personnellement à quelques événements de cette SEERA 2019.

Mme Nikiéma a participé, notamment à des panels sur le secteur minier, sur la qualité des services et équipements d'énergies renouvelables, ainsi qu'à la conférence publique sur la transition énergétique.

Cette participation de la présidente de l'ARSE à la troisième édition de la SEERA n'est pas passée inaperçue. En effet, sa présence a été saluée à sa juste valeur par les autorités en charge du secteur de l'énergie. Par exemple, le ministre en charge de l'énergie, Dr Bachir Ismaël Ouédraogo, a fait observer la présence de Mme Nikiéma, dans son allocution



d'ouverture et de bienvenue à la conférence publique sur la transition énergétique. Cette rencontre a été animée le 5 avril par le parrain Dr Lassina Zerbo, dans la salle internationale de conférences de Ouaga 2000.

Avant cette conférence publique, la présidente Nikiéma a participé le même jour au panel sur le secteur minier qui avait pour thème : «Quels mécanismes à mettre en œuvre pour sortir le secteur minier de l'autoproduction ?».

Autre panel auquel a assisté Mariam Gui Nikiéma est celui organisé par la Coalition nationale pour la promotion des énergies renouvelables et l'accès à l'énergie durable au Burkina Faso (CNPDER-BF) sur la problématique de la qualité des prestations et équipements en

énergies renouvelables (solaire notamment) en lien avec la formation professionnelle.

Dans son intervention au cours de cette tribune d'échange, la présidente de l'ARSE a félicité les initiateurs du panel, soulignant la nécessité du travail en équipe et la spécialisation des acteurs pour mieux prendre en charge la question de la qualité des services et prestations en énergies renouvelables dans le pays. «*Nous ne pouvons pas nous asseoir dans nos bureaux et trouver des parchemins. Il faut que nous travaillions en équipe*», a-t-elle indiqué.

Alban KINI



Une vue des participants



# Etat d'avancement de la mise en place du Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO

*La Directive C/DIR/1/06/13 de la CEDEAO en date du 21 juin 2013 relative au marché régional de l'électricité pose les principes généraux de son organisation et de son fonctionnement concernant notamment la conception et les phases d'évolution de ce marché.*



## 1. Structuration et mise place du marché

La mise en place du marché régional de l'électricité est prévue en 3 phases successives caractérisées par les principaux points suivants :

- Phase 1 : formalisation des échanges transfrontaliers actuels notamment par l'enregistrement des contrats bilatéraux par lesquels ils ont lieu, et par le suivi et la coordination au niveau régional de ces échanges d'électricité.
- Phase 2 : Coexistence de ce marché de contrats bilatéraux avec un marché day-ahead (échanges à court terme) et mise en œuvre de la tarification régionale du transport transfrontalier d'électricité, création et opérationnalisation de l'Opérateur du Système-Marché régional (OSM) indépendant.
- Phase 3 : marché régional de l'électricité liquide et concurrentiel, intégrant le négoce d'autres produits ou services tels que les services auxiliaires ou les produits financiers.

## 2. Etat d'avancement à ce jour

### 2.1. Cadre Règlementaire

Jusqu'à présent, l'accent a été mis sur la mise

en place du cadre règlementaire et des outils pour le bon fonctionnement du marché, en parallèle avec le développement des infrastructures physiques. A ce jour, les principaux textes suivants ont été adoptés et sont en vigueur :

- a) Protocole de l'Energie de la CEDEAO A/P4/1/03 (31 Janvier 2003)
- b) Directive sur l'Organisation du Marché Régional (21 June 2013)
- c) Règles du Marché Régional (Approuvé par l'ARREC en Août 2015) et ses Procédures détaillées (Approuvé en décembre 2017) et le modèle d'Accord de Participation au Marché (Octobre 2018)
- d) Manuel d'exploitation de l'EEEOA (Approuvé par l'ARREC en Septembre 2015)
- e) Méthodologie de Tarification du Transport de l'EEEOA (Approuvé en Août 2015)

### 2.2. Infrastructures et Exploitation technique

Il est prévu que tous les 14 Etats continentaux de la CEDEAO soient interconnectés en 2020 avec la réalisation et la mise en service des lignes de transport de l'OMVG (Guinée-Guinée Bissau-Gambie-Sénégal) et de la CLSG (Côte d'Ivoire-Liberia-Sierra Leone-Guinée).

Par ailleurs, un Opérateur régional indépendant du Marché et du Système (OMS) est en train d'être mis en place. Avant la création formelle d'une institution dédiée à cet effet, le Centre d'Information et de Coordination de l'EEEOA a été appelé à jouer son rôle. Son personnel également est en train d'être formé.

Sur le plan infrastructurel, l'immeuble devant abriter l'OMS est en cours de construction à Cotonou (Benin) et devrait être achevé d'ici la fin de 2019. La finalisation de ce projet, y compris la fourniture et l'installation des équipements techniques, est prévue pour avril 2020.

Oumar BANGOURA  
Expert juriste de l'ARREC



Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO

## «La priorité du gouvernement est de porter à 30% la part des énergies renouvelables dans le parc national en 2020»

*Il est très imprégné des questions de l'énergie, notamment des énergies renouvelables. En effet, le ministre Bachir Ismaël Ouédraogo, puisque que c'est de lui qu'il s'agit, est titulaire d'un Doctorat en Economie des Energies Renouvelables et Changement Climatique obtenu en 2012 à l'Université de Manchester en Angleterre. Nommé en fin janvier 2018 dans le gouvernement Paul Kaba Thiéba 3 au poste de ministre de l'Energie, il a été reconduit au même poste lors du dernier remaniement ministériel intervenu en janvier 2019. Sa maîtrise du sujet énergétique ressort dans cet entretien réalisé en collaboration avec la Direction de communication et de la presse ministérielle de son département. Le jeune et dynamique ministre se prononce, entre autres sur le bilan de son action à la tête du ministère, les forces et les faiblesses du secteur de l'énergie au Burkina Faso, les perspectives dans le domaine.*



Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO  
Ministre de l'Energie

**Monsieur le Ministre, quelle appréciation faites-vous de votre action à la tête du ministère de janvier 2018 à votre reconduction en février 2019?**

*Je voudrais d'abord dire merci au Président Roch Marc Christian KABORE pour le soutien et la confiance renouvelée. Le mérite lui revient*

*de penser que je peux apporter ma modeste contribution au développement du secteur de l'énergie. Pour revenir à mon action à la tête du ministère, je voudrais remercier l'ensemble de mes collaborateurs. Grâce à leur abnégation à la tâche nous avons engrangé des résultats probants. Tout d'abord en ce qui concerne la fourniture d'électricité, c'est la première fois*



que le Burkina Faso atteint le mois d'avril sans qu'il n'y ait un programme de délestage. Cela témoigne des efforts fournis, notamment l'interconnexion avec le Ghana et aussi l'ajout de 50 MW à Gounghin pour faire face à la demande. Tout le monde est unanime que cette année la différence est nette.

Aussi, le projet back up solaire qui connaît un succès permet aux ménages d'avoir accès à l'investissement solaire en payant à tempérament. Dans le même temps ce sont plus de 100 villages qui sont connectés au réseau ou qui ont bénéficié de centrales solaires avec stockage. Également, l'accompagnement dont nous avons bénéficié de la Banque islamique de développement (BID) permettra de renforcer la production de la centrale thermique de Kossodo de 50 MW d'ici à 2020. Nous avons lancé aussi l'hybridation des bâtiments publics afin de permettre au gouvernement de réduire ses dépenses en énergie.

Sur le plan international, le Burkina Faso a été élu à la vice-présidence de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) en janvier dernier. C'est une reconnaissance des efforts de notre pays dans le domaine des énergies. La Semaine des énergies et énergies renouvelables d'Afrique (SEERA), tenue du 4 au 6 avril 2019, a été un succès total avec l'ouverture à l'international. Le Burkina a résolument pris le leadership en matière d'énergie solaire dans la sous-région avec la signature des IPP (producteurs indépendants d'énergie) solaires de 155MW à des coûts défiant toute concurrence à savoir moins de 50 FCFA le KWH.

Malgré les difficultés financières, le ministère de l'Énergie a su tirer son épingle du jeu et se

projette résolument vers l'avenir avec des projets comme «Yeelen», «la dorsale nord». Ces investissements vont nous permettre d'importer de l'énergie du Nigeria et de consolider la sécurité énergétique.

*Je voudrais d'abord dire merci au Président Roch Marc Christian KABORE pour le soutien et la confiance renouvelée. Le mérite lui revient de penser que je peux apporter ma modeste contribution au développement du secteur de l'énergie.*

**Quelles sont, à ce jour, les forces et les faiblesses du secteur de l'énergie au Burkina Faso?**

Seulement 23% de la population a accès à l'énergie et ce chiffre

est de 3% en milieu rural. Sous le leadership du Président du Faso, mon département a pris la résolution d'opérer une transition énergétique avec une part considérable prévue pour l'énergie solaire. Cela parce que le Burkina Faso a l'un des meilleurs ensoleillements au monde.

La libéralisation du secteur de l'énergie avec l'entrée en vigueur de la loi n°014 a donné une touche particulière au développement du secteur. Avec cette loi, un Producteur indépendant d'énergie (PIE) peut désormais produire et revendre de l'électricité à la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL). Le Burkina, qui longtemps, a basé sa production locale sur l'énergie thermique sort le kWh autour de 150FCFA. Dans le même temps, le coût du kWh solaire est de 50 FCFA. Le Burkina Faso

n'est pas un pays pétrolier. Nous avons un faible potentiel en ressources hydrauliques. Il est clair que l'énergie solaire constitue une opportunité en or pour notre pays. En marge de la SEERA qui a connu un grand

succès nous avons signé des contrats PPP avec 5 entreprises privées pour la construction de 6 centrales solaires. Ces centrales vont offrir au Burkina Faso, dans un avenir proche, 155 WM solaires.

Le Burkina Faso a aussi un énorme potentiel minier. Cependant, la majorité de ces mines sont off grid (hors réseau) et cela nous offre

*En ce qui concerne la fourniture d'électricité, c'est la première fois que le Burkina Faso atteint le mois d'avril sans qu'il n'y ait un programme de délestage.*



des opportunités pour récupérer leur production en les organisant autour des PIE. Toute chose qui permet, d'une part, de bénéficier des économies d'échelle et de réduire de façon significative la consommation d'énergie des sociétés minières. D'autre part, la SONABEL pourra bénéficier de revenus substantiels.

Les interconnexions qui permettent d'augmenter de façon cumulée, l'offre énergétique nationale d'une puissance de 130 MW vont également réduire la dépendance à la subvention de l'Etat. La centrale photovoltaïque de Zagtoui, même si elle ne fonctionne qu'en journée, permet de réduire les coûts du kWh. La position géographique du Burkina fait que nous avons un avantage comparé avec les autres pays. D'où la décision de la CEDEAO de nous accompagner avec 300MW solaire à vocation sous régionale. Le capital humain aussi est un de nos avantages car la volonté d'aller de l'avant du staff et sa volonté d'innover nous permet d'avoir des résultats probants.

Malheureusement, nous ne pouvons pas omettre certaines faiblesses qui ralentissent le rayonnement du secteur. Il s'agit de la forte dépendance à l'égard des énergies fossiles importées qui fait que nous avons le kWh le plus cher de la sous-région. Cela plombe nos économies et fait que nos industries ne sont pas compétitives dans la région. Aussi la forte dépendance à l'importation avec le Ghana et la Côte d'Ivoire fait que nous sommes fragilisés par le manque d'indépendance énergétique. De ce fait, les déclenchements dus à la mauvaise qualité de l'énergie fournie par ses pays provoquent des black-out au niveau du Burkina Faso. D'où la nécessité d'avoir de la force latente à l'intérieur du pays pour pallier ce manque.

**Quels sont les projets actuels concernant les différents segments que sont la production, le transport et la distribution ?**

De nombreux projets sont en cours pour renforcer tous ces segments. Au niveau de la



production, on peut parler de l'extension de la centrale de Kossodo (50 MW) et de Fada (7,5 MW). L'installation de la centrale thermique temporaire avec AGGREKO pour une production de 50MW ; La construction de la centrale hydroélectrique de Samandéni d'une puissance de 2 MW. L'extension à 50 MWc de la centrale solaire photovoltaïque

de Zagtoui. La construction de la centrale solaire de 20MW à Koudougou et de 10MW à Kaya. La construction comme je le disais tantôt de 6 centrales solaires en PPP d'une puissance cumulée de 155MW. Pour ce qui est du transport, nous avons le renforcement des lignes interurbaines (Diébougou-Gaoua, Bobo-Déouougou-Ouahigouya, Fada-Koupéla, Kaya-Kongoussi). Enfin, le renforcement des réseaux de distributions à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, constitue le projet de distribution.

**Le discours public révèle que le mix énergétique occupe une place de choix dans la politique énergétique du Gouvernement. Parlez-nous de ce qu'est-ce mix énergétique et des projets mis en œuvre pour l'opérationnaliser**

Le mix énergétique est la répartition des dif-

***Sous le leadership du Président du Faso, mon département a pris la résolution d'opérer une transition énergétique avec une part considérable prévue pour l'énergie solaire.***



férentes sources d'énergie primaire consommées dans une zone géographique donnée. Ce concept ne prend en compte que les sources d'énergie contribuant à la production d'électricité. Les projets mis en œuvre pour l'opérationnaliser sont la centrale solaire photovoltaïque de Zagtoui, la centrale hydroélectrique de Samandéni en cours de construction, la construction en PPP de centrales solaires qui doivent nous fournir 155 MW.

A cela s'ajoute le Programme YELEEN composante 1 qui va apporter également 50 MW cumulé de solaire et 10 MWh de stockage, une première dans la sous région. Aussi, la composante 3 du même programme off grid (dédié à l'électrification rurale) va concerner 150 000 ménages et apporter 22 MW de solaire au total.

### Quelle est la place des énergies renouvelables dans notre dispositif énergétique et quels enjeux représentent-elles ?

La priorité du gouvernement est de porter à 30% la part des énergies renouvelables dans le parc national en 2020. Selon les chiffres provisoires de 2018 nous sommes à 14,32% des parts des énergies renouvelables dans la production nationale. Cependant, avec la réalisation des projets en cours tels que les 155 MW en PPP, la construction du parc solaire régional (2 X 150MW) dont les études de faisabilités sont en cours, des centrales solaires de Koudougou (20MW), Kaya (10MW) et Bobo Dioulasso (17MW), nous serons largement au-dessus de ces 30 %. L'un dans l'autre, l'objectif contenu dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) sera largement dépassé en 2020.

**Le Burkina a résolument pris le leadership en matière d'énergie solaire dans la sous-région avec la signature des IPP (producteurs indépendants d'énergie) solaires de 155MW à des coûts défiant toute concurrence à savoir moins de 50 F CFA le KWH.**

### Le marché régional de l'électricité a été lancé en juin 2018 à Cotonou au Bénin. Que peut-on attendre de ce marché régional en termes d'offre énergétique des pays membres de la CEDEAO en général et du Burkina Faso en particulier ?

Le marché régional de l'électricité constitue pour le sous-secteur dans son ensemble une opportunité à plusieurs titres: il favorise une accélération du processus d'intégration des réseaux permettant aux différents pays de bénéficier des avantages comparatifs du marché; une diversification des sources d'approvisionnement en favorisant des prix d'achat de l'énergie plus compétitifs. Pour le Burkina Faso, il participe à la constitution du mix énergétique. La situation géographique du Burkina Faso peut faire de lui un hub du marché sous régional en termes d'exportation et d'importation d'énergie électrique. Le récent lancement à Ouagadougou du projet de parc solaire régional par le WAPP est la preuve que le Burkina Faso va jouer un rôle central dans le marché régional de l'électricité. A terme, l'avènement du marché régional de l'électricité permet au Burkina Faso, d'envisager à moyen terme, une baisse du prix du kWh qui est actuellement l'un des plus élevés de la sous-région.

La situation géographique du Burkina Faso peut faire de lui un hub du marché sous régional en termes d'exportation et d'importation d'énergie électrique. Le récent lancement à Ouagadougou du projet de parc solaire régional par le WAPP est la preuve que le Burkina Faso va jouer un rôle central dans le marché régional de l'électricité. A terme, l'avènement du marché régional de l'électricité permet au Burkina Faso, d'envisager à moyen terme, une baisse du prix du kWh qui est actuellement l'un des plus élevés de la sous-région.

**La libéralisation du secteur de l'énergie avec l'entrée en vigueur de la loi n°014 a donné une touche particulière au développement du secteur. Avec cette loi, un Producteur indépendant d'énergie (PIE) peut désormais produire et revendre de l'électricité à la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL).**

### Quelles sont les contraintes liées à l'effectivité de ce marché régional ?

La première contrainte dans la mise en place effective du marché réside dans le niveau disparate de développement des réseaux électriques des différents pays. L'harmonisation des systèmes

d'exploitation électriques des pays qui prennent



part au marché sous régional est l'autre défi à relever.

### **Parlez-nous de votre vision pour une énergie véritablement stable et accessible partout au Burkina Faso**

Nous avons pour mission d'atteindre les objectifs contenus dans le PNDES. Pour cela, sous le leadership du Président du Faso, mon département a pour mission d'accroître à l'horizon 2020, le taux de couverture électrique national à 80%, le taux d'électrification nationale à 45% à travers le renforcement du parc de production, de porter à 30% la part des énergies renouvelables dans la production totale et de porter à un million le nombre d'abonnés à la SONABEL. Cette politique de production est soutenue par la promotion de l'efficacité énergétique.

**Monsieur le ministre, la troisième édition de la Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique (SEERA) s'est tenue du 4 au 6 avril 2019 dernier sous le thème : « Politiques et innovations pour une transition énergétique réussie ». Que peut-on retenir en termes de bilan ?**

Le bilan est très satisfaisant et nous sommes fiers d'affirmer que nous avons relevé le défi de l'organisation de la 3ème édition de la SEERA. Notre ambition était d'internationaliser la manifestation et nous l'avons fait. Nous avons eu des invités de marques venus du Burkina et des quatre coins du monde pour prendre part à ce rendez-vous du secteur des énergies et énergies renouvelables. Pendant les 3 jours de travaux, les participants ont eu droit à des panels, à des expositions des entreprises évoluant dans le domaine

et des producteurs indépendants. Nous avons innové cette année avec le salon B to B où les entreprises ont pu faire du business. Vous savez que le secteur de l'énergie est florissant et nous n'avons de cesse d'encourager le secteur privé à s'investir pour l'amélioration des conditions d'accès des populations à l'électricité.

Cette édition de la SEERA s'est terminée sous de bons auspices pour notre pays. Je tiens donc à féliciter le comité national d'organisation de cette SEERA 2019 pour le pari réussi. En effet, en termes de mobilisation, nous avons enregistré plus de 1 000 participants dont plusieurs experts du domaine.

**Nous sommes en pleine période de chaleur et ses conséquences liées aux délestages de l'électricité. A quel degré peut-on estimer l'ampleur du déficit et quelles sont les mesures prévues au niveau du ministère pour atténuer son impact ?**

Nous pouvons vous assurer que des efforts sont faits au niveau du Ministère de l'Énergie, afin que l'électricité puisse être disponible pour tous les Burkinabè. Mais je veux dire qu'il faut restituer la vérité afin que les Burkinabè sachent qu'il y a un travail qui est fait, que des hommes et des femmes travaillent chaque jour pour leur offrir les meilleurs services énergétiques conformément aux engagements du Président Roch Marc Christian KABORE. La nationale d'électricité n'a pas bénéficié d'investissements entre 2010 et 2015 à cause de sa situation financière difficile. C'est aussi pour éviter de dépendre de ce que nous ne produisons pas comme le DDO et le HFO que le gouvernement a pris l'option de se tourner vers le solaire. Mieux, dans tous les pays du monde, des coupures existent pour plusieurs raisons. Des

*La priorité du gouvernement est de porter à 30% la part des énergies renouvelables dans le parc national en 2020.*

*Nous sommes fiers d'affirmer que nous avons relevé le défi de l'organisation de la 3ème édition de la SEERA. Notre ambition était d'internationaliser la manifestation et nous l'avons fait.*



perturbations peuvent intervenir sur le réseau à tout moment. Elles entraînent des coupures d'électricités dans certaines zones.

La mise en service de l'interconnexion avec le Ghana couplée à la production de la centrale solaire de Zagtoui contribue à lever le déficit énergétique pour le moyen terme. Pour pallier l'insuffisance de production, le gouvernement à travers mon département a acquis la construction d'une centrale thermique temporaire de 50 MW en PPP. Cela doit nous permettre d'offrir de l'électricité aux Burkinabè en attendant la concrétisation des projets structurants.

*Dans un pays comme le nôtre, il faut rationaliser la consommation de l'énergie.*

**Auriez-vous des conseils à l'endroit des consommateurs ?**

Le message à l'endroit du public c'est tout simplement lui demander d'avoir le réflexe de l'utilisation rationnelle de l'énergie en adoptant des comportements responsables. C'est pour cela que nous avons créé l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE). C'est pour dire que l'efficacité énergétique occupe une place de choix

dans la politique du gouvernement en matière d'énergie. L'efficacité énergétique concerne toute la chaîne, allant de la production à la distribution. Il ne s'agit pas seulement de produire, mais dans un pays comme le nôtre, il faut rationaliser la consommation de l'énergie. Il s'agit de promouvoir les équipements efficaces. Nous avons également lancé le projet Backup solaire le 25 février dernier et je profite

*Le message à l'endroit du public c'est tout simplement lui demander d'avoir le réflexe de l'utilisation rationnelle de l'énergie en adoptant des comportements responsables.*

de l'occasion pour dire aux ménages et aux PME/PMI que ce projet est le leur et le gouvernement s'est résolument engagé à les accompagner pour leur équipement en solaire à moindre coût. Leur demander également d'être compréhensifs pour les manquements ou les insuffisances de nos actions car comme on le dit l'action humaine est toujours perfectible.

Interview réalisée par Alban KINI et Fulbert Paré, en collaboration avec la Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle du Ministère de l'Energie







**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE...**



**...SUIVIE D'UNE PHOTO DE FAMILLE DU PERSONNEL**





La cérémonie de lancement objet d'une rencontre d'information à Ouagadougou

**5<sup>ème</sup> Forum de l'ARREC**  
sur la Régulation régionale  
en collaboration avec ARSE-Burkina Faso

Mot de la Présidente Actualités Décisions et Avis

Cher internaute,

Bonjour et bienvenu sur le site web de l'Autorité de Régulation du Sous-secteur de l'Électricité (ARSE) du Burkina Faso. Votre présence sur ce site nous réjouit, en notre qualité de membres du Conseil de Régulation et d'agents de l'ARSE.



Elle témoigne de votre intérêt pour notre activité qui est de contribuer au bon fonctionnement du secteur de l'électricité à travers la régulation des activités de production, d'exploitation, de transport, de distribution, de vente, d'exportation et d'importation de l'électricité sur toute l'étendue du territoire national. Conçu et développé suivant les derniers standards, notre site web ambitionne de mettre à votre disposition l'information que nous croyons vous intéresser.

Ainsi, à travers les rubriques qui vous sont proposées, son contenu se veut le plus ouvert en étant le plus précis, car défini en lien avec nos missions, nos activités, les décisions et avis du Conseil de Régulation, la réglementation en vigueur, les données sur le secteur, etc.

**À LA UNE**





*Le Régulateur de l'énergie,  
le journal au cœur  
de vos centres d'intérêts*







Autorité de Régulation du Secteur de l'Énergie  
**Site web : [www.arse.bf](http://www.arse.bf)**